



VILLE D'ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE MUNICIPALE POUR L'ACHAT D'UN VELO SPECIFIQUE

1. IDENTITÉ DU DEMANDEUR

- **Nom*** : _____
- **Prénom*** : _____
- **Date de naissance*** : ____ / ____ / ____
- **Adresse*** : _____
- **Code postal*** : _____ **Ville*** : _____
- **Téléphone*** : _____ **Email*** : _____

2. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

☒ Je certifie que :

- Je **réside à Artigues-près-Bordeaux** (*justificatif de domicile à fournir*)
- J'ai **bénéficié de l'aide de Bordeaux Métropole** pour l'achat d'un vélo spécifique entre le 1er janvier 2026 et le 31 décembre 2027 (*justificatif requis*)
- Je suis **âgé(e) de plus de 18 ans**

3. PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

 **Documents obligatoires :**

- *Justificatif de domicile*
- *Courrier de validation de l'aide de Bordeaux Métropole pour l'année 2026.*
- *Copie d'une pièce d'identité*
- *RIB*

4. ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné(e), _____, certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies et m'engage à informer la mairie de toute modification de situation.

 **Dossier à déposer à la Maison ECO :**

 **10 avenue Desclaux, 33370 Artigues-près-Bordeaux**

 **Contact : ar.haget@artigues-pres-bordeaux.fr**

 **Les aides seront attribuées par ordre d'arrivée des dossiers complets, dans la limite des crédits disponibles inscrits au budget communal.**

 **Le versement de l'aide aura lieu après validation d'une délibération en Conseil Municipal permettant son octroi.**

 **Signature du demandeur :**

Fait à _____, le ____ / ____ / 2026

Signature :

RGPD :

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement par la ville d'Artigues-près-Bordeaux afin de gérer les demande d'aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) ou d'un kit d'électrification.

Seules les informations précédées d'un astérisque () sont obligatoires. Si ces informations obligatoires ne nous sont pas communiquées, nous ne pourrions pas prendre en compte votre réponse.*

Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont la ville d'Artigues-près-Bordeaux est investie.

Les destinataires des données sont les agents habilités du service Urbanisme et Aménagement Durable de la ville d'Artigues-près-Bordeaux à raison de leurs attributions ou de leur droit à connaître de ces données pour l'exercice de leurs missions. Les données collectées sont uniquement destinées à un usage interne et ne sont en aucun cas cédées ou vendues à des tiers.

Ces données seront conservées pendant la durée nécessaire à l'instruction de votre demande, après quoi elles seront archivées jusqu'à expiration de la durée d'utilité administrative puis supprimées ou archivées à titre définitif dans des conditions définies en conformité avec les dispositions du code du patrimoine.

Conformément à la loi n° 78-17 « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez à tout moment pour les données à caractère personnel vous concernant et dans les conditions prévues par la loi, de droits d'accès, de rectification, d'opposition pour des motifs légitimes, à l'effacement de vos données, à la limitation du traitement vous concernant, d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ainsi que du droit à communiquer des instructions sur le sort de vos données en cas de décès.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au service Urbanisme et Aménagement Durable via le mail suivant : strategie.territoriale@artigues-pres-bordeaux.fr ou au Délégué à la Protection des Données (DPO) de la ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole, Direction des Affaires Juridiques, Esplanade Charles-de-Gaulle, 33045 Bordeaux Cedex - contact.cnil@bordeaux-metropole.fr.

Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL : www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles